



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 3 mai 2018 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Présentation de Mme Duvoisin, directrice de l'ASIA
3. Adoption du dernier procès-verbal
4. Lettres et pétitions
5. Assermentation
6. Nomination d'un suppléant à la commission des finances
7. Communications municipales
8. Crédit d'investissement : reconstruction d'un collecteur d'eau claire à Montet
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission des finances
 - d. Décision
9. Crédit extrabudgétaire : correction de l'évacuation des eaux claires et usées de la parcelle 1281
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission des finances
 - d. Décision
10. Modification du règlement du Conseil communal
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission ad 'hoc
 - d. Décision
11. Adoption du règlement sur l'aide aux études musicales
 - a. Présentation
 - b. Préavis
 - c. Rapport de la commission des finances
 - d. Décision
12. Réponse de la Municipalité au rapport de la commission « Intranet »
13. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h18

1. Appel

Présents : 26 membres

Excusés : Isabelle Beck, Joël Bonny, Dominique Bréa, Elisabeth Etter, Bertrand Fénart, François Hofmann, Maurizio Piazza, Fabrice Schneiter

Absent : -

Le Conseil peut siéger valablement

2. Présentation de Mme Duvoisin, Directrice de l'ASIA

Mme Duvoisin fait le tour des communes afin de se présenter et d'encourager les parents à faire part de leurs remarques quant aux initiatives et changements opérés par l'ASIA.

3. Adoption du dernier procès-verbal

Micheline Duruz : dans sa question concernant la création de réserve en page 5 point 8b, il manque la réponse du syndic disant : Une commune ne se gère pas comme une entreprise, il n'est pas possible de faire de réserve. Après renseignement de Micheline Duruz auprès du Préfet, il est tout à fait possible pour une commune de faire des réserves.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 3 mai 2018 à 20h15 à la Chapelle

Le PV du 7 décembre 2017 est accepté à l'unanimité avec cette modification.

4. Lettres et pétitions

Démission de Anthony Reuille suite à son départ de la commune. Le Président le remercie pour son engagement au conseil ainsi qu'à la commission des finances.

5. Assermentation

Assermentation du 1^{er} suppléant du conseil communal pour remplacer Anthony Reuille : Michel Burnier par le Président, Pierre Roth.

6. Nomination d'un suppléant à la commission des finances

Actuellement composée de Jakob Frankhauser, Christian Richard, Anthony Reuille
Suppléants : Roland Pfister et Maurizio Piazza

Roland Pfister 1^{er} suppléant prend la place de Anthony Reuille, Maurizio Piazza passe 1^{er} suppléant et pour le poste de 2^{ème} suppléant, Pierre-Alain Beck propose Michel Burnier qui est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

7. Communications municipales

Thierry Schneider

- Concernant les votations du 8 avril 2018 sur l'augmentation du taux d'imposition qui a été refusée, la Municipalité va se retrouver pour adopter une nouvelle stratégie jusqu'à la fin de la législature.
- Concernant le PGA, une rencontre a eu lieu le 24 avril avec le Canton. Un pré-projet a été présenté. La Commune avait 2 solutions : soit un dézonage complet, soit un dézonage partiel, la seconde option a été retenue. Le canton a donné son aval oralement lors de la séance, nous attendons une confirmation écrite pour activer la commission de l'aménagement du territoire. La Municipalité souhaite pouvoir terminer ce dossier pour 2022 et encourage la commission ad hoc à se préparer pour ce dossier pointu.
- Pierre Roth : qu'en est-il du linteau au Moulin ? Thierry Schneider : une lettre a été envoyée au propriétaire du terrain qui n'a pas donné de réponse. Cela concerne le domaine privé et non la commune, une seconde relance va être envoyée.

Hans Peter Haerberli

- La Grand'Rue, la Route de Champmartin, la Rue Mathias-Mayor et celle de la Reine Berthe sont presque terminées, il reste quelques grilles à faire, ainsi que le marquage au sol. Remerciement à la population pour avoir joué le jeu lors de ces deux week-ends de travaux.
- La cheminée du refuge a été réparée et une nouvelle table installée.
- Afin de respecter les signalisations des routes principales, le Canton a fait la demande de modification du stop de la Route de Champmartin sur la Grand'Rue, ce dernier va être supprimé. Un cédez le passage sera inscrit à la descente de Montet. La mise à l'enquête a passé et les modifications vont être effectuées d'ici à la mi-mai. Hans Peter Haerberli appelle la population à être très vigilante sur cette modification de la signalisation. Pierre Hauser : pourquoi le marquage du stop est fait sur le nouveau bitume alors qu'il n'aura plus lieu d'être ? Hans Peter Haerberli : il s'agit d'un marquage provisoire.
- Pour la fin des travaux et la visite de ces derniers, la Municipalité convie les membres du conseil le jeudi 24 mai à 18h à la Place de la Justice à venir poser les questions et prendre un apéritif en compagnie de l'ingénieur, du chef de chantier et de la Municipalité.
- Pierre Roth : a-t-on des nouvelles concernant la STEP ? Hans Peter Haerberli : une séance est agendée le 27 juin 2018. Les options de rattachement à Ins ou Neuchâtel sont tombées à l'eau. Actuellement le but est de rallier les 9 communes restantes dans la commune de Vully-les-Lacs ou Saint-Aubin pour créer une STEP « Basse-Broye ».

Anne-Lise Stritt



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 3 mai 2018 à 20h15 à la Chapelle

- Information sur les changements d'horaires des classes et de bus postaux pour les élèves de 7^e à 11^e. Une séance d'information avec la directrice de l'ASIA a eu lieu dernièrement à la Halle Polyvalente.
- Une fusion du groupe forestier d'Avenches-Payerne et de la corporation forestière de la Basse-Broye est en projet pour devenir le groupe forestier Broye-Vully. Une commission sera désignée pour étudier ce projet et le soumettre au conseil en automne.
- Concernant les problèmes du ruisseau à la Zone artisanale (ZA) soulevés lors du conseil du 7 décembre 2017, une séance est prévue le 16 mai 2018 avec le Maître d'ouvrage du Canton, la Municipalité et les propriétaires de terrains de la ZA afin de trouver un arrangement. En attendant des piézomètres ont été installés.

Nicole Reichenbach

- Le tourniquet au port, le toboggan sous le temple et des bancs publics ont été réparés par les employés de la voirie.
- Un nouveau grill a été installé à la place des surfeurs.

Richard Emmenegger

- Le Tennis Club de Cudrefin va construire un 3^e court sur la place actuelle des remorques et recréer une place pour les remorques à ses frais. La commune va en profiter pour agrandir cette place de parc d'environ 1000m² pour éviter d'avoir des remorques éparpillées à plusieurs endroits. Il est également prévu un réaménagement de la zone forestière à cet endroit.
- Un architecte est venu pour un bilan de fin de chantier au collège de la Rose des Vents. 9 points de litiges ou défauts ont été relevés. Actuellement il ne reste que les problèmes de tassement de terrain qui ont amenés des déformations des cadres de portes et cassés le joint des dalles du bâtiment. Le dossier est suivi.
- Ancien collège, la Municipalité va faire venir 2 architectes pour un projet de 4 appartements. Un montant de 2'500.00 francs est demandé pour créer des plans car nous n'en avons aucun pour ce bâtiment. Ensuite une commission sera activée pour suivre ce projet.
- Concernant l'Eglise et le Temple, des travaux urgents doivent avoir lieu car l'eau s'infiltré au travers des vitraux. Plusieurs offres ont été demandées et celle de Corinne Gentizon d'un montant d'environ 42'800.00 francs a été retenue et sera mise aux budgets 2019 et 2020. Ces frais sont à 8/13 à la charge de Cudrefin et 5/13 de Vully-les-Lacs. Le problème des haut-parleurs est également résolu.
- Les WC publics au port ont été repeints et sont fonctionnels.

8. Crédit d'investissement : Reconstruction d'un collecteur d'eau claire à Montet

- Présentation par Hans Peter Haerberli.
- Préavis reçu avec les convocations.
- Lecture du rapport de la commission des finances par Christian Richard. La Commission des finances propose d'accepter le préavis tel que présenté par la Municipalité.
- Décision : Le crédit d'investissement pour la reconstruction d'un collecteur d'eau claire à Montet est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

9. Crédit extra-budgétaire : correction de l'évacuation des eaux claires et usées de la parcelle 1281

- Présentation par Hans Peter Haerberli.
- Préavis reçu avec les convocations.
- Lecture du rapport de la commission des finances par Roland Pfister. La Commission des finances déplore le fait que les raisons de cette erreur restent incompréhensibles après presque 20 ans. Cependant la recherche d'une solution est plus importante que de définir des responsabilités et propose d'accepter le préavis tel que présenté par la Municipalité.
Alain Bonny : Est-ce que la Municipalité a étudié la possibilité de faire participer M. Cart aux frais ou le permis d'habitation accordé fait foi et ne donne pas de droit de recours auprès de M. Cart ?
Pierre Roth : la réponse est stipulée dans le préavis.
Hans Peter Haerberli : Après discussion avec M. Cart il est



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 3 mai 2018 à 20h15 à la Chapelle

clair qu'il s'agit d'une erreur communale faite il y a 20 ans et qui est couverte par la commune au vu du permis d'habitation accordé.

Pascal Maeder : pourquoi la variante 2 n'a pas été retenue ? Hans Peter Haerberli : Déjà elle est plus onéreuse, seul le pousse-tube revient à environ 50'000.00 francs, de plus aucun Maître d'Etat ne veut prendre le risque de passer sous la piscine.

- d. Décision : Le crédit extra-budgétaire pour la correction de l'évacuation des eaux claires et usées de la parcelle 1281 est accepté à l'unanimité moins 6 abstentions et 4 refus.

10. Modification du règlement du conseil communal

- a. Présentation par Thierry Schneiter
b. Préavis reçu avec les convocations.
c. Lecture du rapport de la commission ad hoc par Didier Gattlen. La Commission ad hoc propose d'accepter le préavis tel que présenté par la Municipalité.
Raphaël Sémon : est-il possible de recevoir les convocations plus tôt que les 14 jours prévus dans le règlement ? Pierre Roth : il est possible de les recevoir plus tôt avec le délai minimum de 14 jours qui reste en vigueur.
d. Décision : Les modifications des articles 38, 39, 45 et 49 du règlement du conseil communal sont acceptées à l'unanimité.

Pierre Roth : Les Conseillers qui désirent recevoir les convocations par e-mail sont priés de le faire savoir par e-mail jusqu'au 31 mai 2018. Pierre Hauser : le nouveau mode d'envoi sera déjà en place pour le prochain conseil ? Pierre Roth : le nouveau règlement doit en premier lieu être avisé par le Canton ensuite il entrera en vigueur.

11. Adoption du règlement sur l'aide aux études musicales

- a. Présentation par Hans Peter Haerberli.
b. Préavis reçu avec les convocations.
c. Lecture du rapport de la commission des finances par Christian Richard. La Commission des finances pense que ce soutien à la jeunesse active de notre commune est un bon investissement pour l'avenir et propose d'accepter le préavis tel que présenté par la Municipalité.
d. Décision : L'adoption du règlement sur l'aide aux études musicales est acceptée à l'unanimité moins 1 refus et 2 abstentions.

12. Réponse de la Municipalité au rapport de la commission «Intranet»

Présentation par Thierry Schneiter. L'adresse conseilcommunal@cudrefin.ch a été mise en route et l'espace intranet était déjà prévu sur le nouveau site.

Marc Buthey : il avait été discuté de cet espace sur le site, pouvons-nous déjà y accéder ? Thierry Schneiter : la municipalité va dans ce sens et va transmettre les codes pour y accéder.

Pierre Hauser : est-ce que l'envoi a été un succès, cette adresse commune est-elle valable que pour les conseillers ou pour la municipalité également ? Pierre Roth : tous les conseillers n'ont pas répondu, elle fonctionne uniquement pour le conseil.

Rudolf Strasser : le pilier public est vide sur le site. Thierry Schneiter : il est à jour depuis le 30.04.2018.

Nicolas Quirici : Qu'est-ce que « intranet » va offrir de plus que les e-mails ? Pierre Roth : il est de la responsabilité des conseillers d'animer cet espace par exemple en y ajoutant des photos des points à débattre.

13. Divers

Micheline Duruz : à la suite du référendum sur l'augmentation du taux d'imposition, le budget reste-t-il tel quel ou va-t-il être modifié ? Hans Peter Haerberli : le budget a été accepté donc ne va pas être modifié, cependant certains frais prévus vont être abandonnés au vu de la diminution des rentrées d'impôts.

Rudolf Strasser : Je suis étonné d'entendre que le budget ne va pas être modifié étant donné la diminution des rentrées, de plus la commune a connu une importante croissance durant la dernière décennie. Est-ce



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 3 mai 2018 à 20h15 à la Chapelle

qu'il est possible de faire des ajustements de budget 2018 raisonnés ? Hans Peter Haerberli : Encore une fois le budget a été accepté, concernant ces rentrées en moins la municipalité va fixer des priorités quant aux frais prévus.

Rudolf Strasser : Une autre conclusion qui doit être tiré du résultat du référendum : Il serait prudent de présenter le budget 2019 avant la proposition d'un nouveau taux et de considérer la mise en place

- des structures pour la petite enfance, crèche et accueil du jour
- des structures pour les séniors du 4^{ème} âge
- soutien au maintien à domicile et mise à disposition de logements adaptés

En général, il est souhaitable que la Municipalité élabore un plan d'action et de développement pluriannuel qui inclut le plan d'aménagement du territoire. Il est important d'ouvrir la discussion entre les autorités et la population et d'associer les personnes intéressées et concernées au travail de réflexion. Il faut intégrer le Conseil Communal et faire travailler les commissions sur les questions d'actualité et d'avenir. Lors de la collecte des signatures, nous avons constaté que les citoyens veulent être informés sur ce qui se passe et être intégrés dans le travail. Il est indispensable de chercher la coopération avec les communes environnantes pour trouver des solutions régionales intéressantes et abordables. J'ose même parler d'une réflexion concernant une reprise des discussions de coopération, voir fusion avec la commune voisine de Vully-les-Lacs. Thierry Schneiter ne souhaite pas se prononcer sur ces points.

La date du prochain conseil est prévue le jeudi 28 juin 2018 à 20h15 pour les comptes.

M. Pierre Roth remercie la Municipalité et les Conseillers et lève la séance à 21h30.

Le Président

Pierre Roth



La Secrétaire

Melinda Beck